

FACTURATION ET PAIEMENT

1° TARIFS

Périscolaire, restauration scolaire et accueil de loisirs :

Nouveaux tarifs

		Hors QF*	QF*2	QF*1	Extérieurs RPI
péri	Matin (7h15 - 8h00)	1,50 €	1,20 €	1,00 €	
	Soir : Péri 1 (16h00-16h45)	1,50 €	1,20 €	1,00 €	
	Soir : Péri 2 (16h45 - 17h45)	2 €	1,60 €	1,40 €	
	Soir : Péri 3 (17h45 - 18h30)	1,50 €	1,20 €	1,00 €	
Resto	coût repas	4,00 €	4,00 €	4,00 €	
	coût horaire total (2h)	3,30 €	2,65 €	2,30 €	
	total par repas	7,30 €	6,65 €	6,30 €	
	Repas non décommandé avant 9h00	7,30 €	6,65 €	6,30 €	
	Absence pour maladie	4,00 €	4,00 €	4,00 €	
Extrascolaire	Journée avec repas **	17 €	14,50 €	11,80 €	23,80 €
	1/2 journée **	7,20 €	5,76 €	5,00 €	8,60 €

*Quotient Familial

** Tarifs pour activités sur site hors sorties

Le Quotient Familial est déterminé par la CAF en fonction des ressources et de la situation familiale. Vous devez demander une notification à la CAF de votre secteur et nous la fournir obligatoirement. Sans document justificatifs, le tarif plein sera automatiquement attribué.

Les transports scolaires sont pris en charge par la région et par le Syndicat scolaire.

2° FACTURATION

Toute inscription sur le planning donnera lieu à une facturation. La facture sera établie en fonction des présences effectives de l'enfant* et vous sera envoyée par la Trésorerie.

Si vous contestez une facture, vous devez toutefois l'acquitter et vous présenter au bureau administratif pour signaler votre contestation. Après vérification et s'il y a lieu une rectification figurera sur la facture suivante.